

PROGRAMME DE FORMATION – PRESENTIEL OU CLASSE VIRTUELLE

Formation à l'éducation thérapeutique – 42h

Validité du programme : janvier 2026 – décembre 2026

Périodicité de révision : annuelle selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 – janvier 2026

CONTEXTE ET BESOINS

Avec l'augmentation de la prévalence des pathologies chroniques, le besoin d'agir sur la qualité de vie va grandissant. Les patients sont aujourd'hui partie prenante, voire décideurs de la stratégie thérapeutique qui leur est proposée. Ils s'impliquent de plus en plus dans la gestion de leur maladie, de leurs traitements et des éventuelles complications associées. Gagner en autonomie pour gagner en qualité de vie est justement tout l'objet de l'éducation thérapeutique.

Pour ce faire, il est indispensable de délivrer un niveau d'information suffisant et validé. Et par ailleurs, l'apprentissage des autosoins se doit d'être structuré et pédagogique.

Cette démarche est complexe et nécessite une formation spécifique pour les soignants qui la mettent en œuvre. C'est pourquoi il est désormais obligatoire de suivre une formation réglementaire de 40h minimum.

Ce programme de 42h est conforme au référentiel défini dans l'annexe 1 de l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, modifié par le décret n°2013-449 du 31 mai 2013. Il ouvre droit à la délivrance de l'attestation réglementaire exigée pour dispenser l'ETP.

Cette formation continue est appuyé le thème référencé S05-044 à l'appel à projet infirmiers 2025 du FIFPL.

RESULTATS : 5 répondants, 100% de satisfaction, 80% d'amélioration des pratiques

PUBLICS CONCERNES Infirmiers libéraux

PRE REQUIS Aucun

DUREES/MODALITES 6 jours (42 heures) de formation répartis en 2 modules de 3 jours consécutifs, espacés de 3 à 4 semaines environ, en présentiel ou classe virtuelle

DELAIS D'ACCES Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation

ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : contact@isis-infirmiers.com

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Ce programme est composé plusieurs modules. Chaque module est découpé en séquences alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque séquence comporte des apports cognitifs, des travaux de groupes, des études de cas, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées. Les méthodes seront adaptées à la modalité classe virtuelle.

Les supports pédagogiques transmis aux apprenants au format numérique comportent les messages clés du programme et un recueil de fiches pratiques.

METHODES D'EVALUATION

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de parcours, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses sont argumentées par le formateur tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation globale du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1^{er} niveau : questionnaire à l'issue immédiate de chaque module et de l'ensemble du parcours, mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2^{ème} niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin du parcours (post test)

Ce programme est sanctionné par la délivrance d'une attestation de formation à l'ETP (42h) pour faire valoir ce que de droit au regard des textes législatifs et réglementaires relatifs aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Lorsque la formation est développée en classe virtuelle, elle est accessible via un ordinateur (PC ou Mac) ou une tablette. Elle nécessite une bonne connexion internet, et l'activation des fonctionnalités son et caméra.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un support technique est proposé et concerne uniquement les problématiques d'accès à la classe virtuelle ainsi que l'utilisation des fonctionnalités de l'environnement de formation.

La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

SESSIONS ET FINANCEMENTS

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

PROFIL(S) FORMATEUR(S)

Equipe pluriprofessionnelle formée à l'ETP. 3 professions de santé sont représentées : infirmier, pharmacien, diététicien.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme vise à permettre aux infirmières et infirmiers libéraux de dispenser l'éducation thérapeutique du patient en conformité avec la réglementation. Les contenus développés dans cette formation sont conformes au référentiel de compétences défini dans l'annexe n°1 de l'arrêté du 2 août 2010 modifié par le décret n° 2013-449 du 31 mai 2013.

Le programme permettra à chaque participant d'acquérir :

- Les compétences techniques permettant de favoriser une information utile du patient sur la maladie et le traitement, de fournir les éléments nécessaires au suivi et à l'organisation
- Les compétences relationnelles et pédagogiques permettant de développer un partenariat avec les patients
- Les compétences socio-organisationnelles permettant de planifier des actions et de conduire un projet d'éducation thérapeutique du patient

PROGRAMME

Module 1 – Durée = 3 jours Présentiel ou classe virtuelle	Module 2 - Durée = 3 jours Présentiel ou classe virtuelle
<p>Introduction et présentation du programme et son déroulement</p> <p>Test de positionnement (pré test)</p> <p>Elaborer une démarche éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche globale de l'éducation et de la prévention - Maladie chronique, santé, représentations individuelles - Définition, finalités, enjeux et concepts relatifs à l'ETP - Cadre règlementaire et scientifique de l'ETP, y compris le cadre et les modalités d'autorisation des programmes par les ARS, et les compétences requises pour dispenser l'ETP et les modalités d'évaluation des programmes - Bilan éducatif partagé - Les objectifs éducatifs, notamment sécuritaires, et la matrice de compétences - Le contrat éducatif - Les séances d'ETP : modèles d'apprentissage, méthodes et outils pédagogiques - Techniques de communication et d'entretien, notamment l'approche motivationnelle et la relation d'aide - Démarche pluriprofessionnelle, coordination et traçabilité <p>Evaluation des acquis</p>	<p>Construire un atelier éducatif</p> <p>Ce module est entièrement consacré à la mise en application des concepts et de la méthodologie, abordés lors du module 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de compétences à acquérir sur 5 maladies chroniques : compétences en lien avec la nutrition et les traitements - Construction d'ateliers éducatifs en lien avec les compétences définies sur 5 pathologies chroniques, en lien avec la nutrition et les traitements - Elaboration d'un programme d'éducation thérapeutique complet - Présentation des programmes élaborés - Animation d'ateliers éducatifs <p>Evaluation des acquis (post test)</p> <p>Conclusion et clôture du programme.</p>